

# **MONTHHEY** MARENDEU - CHENAU

## Maison Giugni (MO15)

Fouilles de sauvetage (mai-juin 2015).

Rapport d'intervention et intégration des fouilles de 1981



Olivier Paccolat  
Mauro Cuomo  
Marie - Paule Guex

mai 2016

## Table des matières

Fiche signalétique du chantier.....	2
I. INTRODUCTION.....	3
I.1 Bref historique des découvertes sur le plateau de « Marende-Chenau » .....	3
I.2 Déroulement des travaux.....	4
I.3 Présentation du rapport.....	4
II. L'INTERVENTION DE 2015 (maison Giugni) .....	5
II.1 Phase 0 : remblais ou occupations antérieures au bâtiment (fin II <sup>e</sup> -III <sup>e</sup> s. apr. J.-C.) .....	5
II.2 Phase 1 : mise en place du bâtiment (début III <sup>e</sup> s. apr. J.-C.) .....	6
II.3 Phase 2 : aménagement des salles thermales (III <sup>e</sup> - IV <sup>e</sup> s. apr. J.-C.).....	6
II.4 Phase 3 : transformation du bâtiment (fin IV <sup>e</sup> - V <sup>e</sup> s. apr. J.-C.) .....	7
Travaux préparatoires.....	7
Phase 3a : construction de la salle d'apparat (L1) .....	7
Phase 3b : réfection de la salle d'apparat.....	7
II.5 Phase 4 : abandon et réoccupation finale du bâtiment.....	8
III. L'INTERVENTION DE 1981 (maison Torrent) .....	10
III.1 Développement des constructions.....	10
Première période .....	10
Deuxième période.....	10
Troisième période .....	10
III.2 Essai de corrélation entre les fouilles de 1981 et 2015 .....	10
1 Mise en place d'un premier corps de bâtiment.....	11
2 Extension de l'édifice vers le sud-est.....	11
3 Agencement d'un complexe thermal .....	11
4 Transformations de l'édifice.....	12
5 Abandon et réoccupation du bâtiment.....	12
IV. PREMIER BILAN SUR L'EVOLUTION DE LA VILLA DE « MARENDEU ».....	13
V. Illustrations .....	15
VI. Documents annexes .....	38
Liste des unités de terrain (UT).....	39
Liste des relevés .....	65
Liste du mobilier .....	67
Organigramme de la diathèque numérique .....	70
Bibliographie.....	72

## Fiche signalétique du chantier

<b>Commune :</b>	Monthey VS, district de Monthey
<b>Lieu-dit :</b>	<i>Marende - Chenau</i>
<b>Chantier :</b>	Maison Giugni (parcelle no 6205)
<b>Sigle :</b>	MO15
<b>Coordonnées :</b>	CNS1284, 562'174/121'917. Altitude : 465,00 - 465,50 m
<b>Projet :</b>	Démolition de la « maison Giovanola » et construction d'une nouvelle maison familiale. Promoteur : Alain Bornet (Lodge Sàrl, Monthey)
<b>Surface de la parcelle :</b>	850 m <sup>2</sup>
<b>Surface fouillée :</b>	376 m <sup>2</sup>
<b>Date de l'intervention :</b>	7 mai au 30 juin 2015
<b>Coordination :</b>	Archéologie cantonale (F. Wiblé)
<b>Mandataire :</b>	Bureau TERA Sàrl, Sion, (O. Paccolat)
<b>Equipe de fouille :</b>	Marie-Paule Guex (archéologue responsable, TERA), Fabien Maret (archéologue, TERA), Mauro Cuomo (archéologue, archéologie cantonale), Corentin Bondi (archéologue, archéologie cantonale), Emmanuel Wiblé (fouilleur, archéologie cantonale).
<b>Topographie :</b>	Claude-Eric Bettex (archéologie cantonale)
<b>Travaux de régie</b>	<i>Archéotech SA</i> , Epalinges (O. Feihl, relevé photogrammétrique des vestiges), <i>Michel et fils SA</i> , Aigle (travaux d'excavation).
<b>Contexte archéologique :</b>	Corps de bâtiment d'une villa romaine
<b>Datation :</b>	II <sup>e</sup> – VI <sup>e</sup> siècles

## I. INTRODUCTION

Le plateau de « Marende - Chenau » est bien connu des archéologues depuis que différentes interventions effectuées entre 1942 et 2009 ont permis de mettre au jour les vestiges d'une importante villa gallo-romaine (**fig.1, 2**). Le projet d'une nouvelle construction située à l'emplacement de la « maison Giovanola » (1942, 1955, 1956) et à proximité de la « maison Torrent » (1981), où avaient été mis au jour des restes significatifs de la zone résidentielle de l'établissement antique, a justifié une fouille archéologique de plusieurs semaines (**fig.3, 4**). Cette intervention a permis de compléter le plan de cette partie de la villa et de corriger le positionnement de certaines structures découvertes anciennement<sup>1</sup>.

### I.1 Bref historique des découvertes sur le plateau de « Marende-Chenau »

Le plateau de « Marende-Chenau » au-dessus de Monthey, dominant d'une soixantaine de mètres la plaine du Rhône, apparaît comme un emplacement privilégié. De nombreuses trouvailles archéologiques ont été effectuées depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. La plupart sont liées à la grande villa gallo-romaine qui se développe sur plusieurs centaines de mètres sur le replat<sup>2</sup>.

- Les premières découvertes de la villa ont été effectuées en **1942** à l'occasion de la mise en place d'une canalisation. M. Keller-Tarnuzzer a dégagé les fondations de murs avec des restes d'hypocauste et quelques fragments de céramiques (Sauter 1950, 116). Lors de la fouille de 2015, la tranchée et la canalisation, qui suit plus ou moins le mur de façade de l'édifice, ont été à nouveau dégagées<sup>3</sup>.

- En juillet **1953**, à l'occasion de l'élargissement de la route du Chili, le tronçon d'un épais mur a été aperçu au pied du talus de l'excavation. Un niveau avec du mobilier du I<sup>er</sup> siècle après J. -C. a également été repéré (Sauter 1955, 20). Ce mur correspond à un mur de terrasse aménagé en bordure du plateau.

- En automne **1955**, les travaux préparatoires de la construction de la « maison Giovanola » ont révélé la présence de plusieurs murs romains à proximité immédiate des substructions repérées en 1942. Il n'a malheureusement pas été possible d'exécuter de vraies fouilles. Certaines observations effectuées par le chanoine Theurillat et des sondages pratiqués par Mlle von Gonzenbach ont cependant permis de se rendre compte qu'on était en présence d'un grand bâtiment. Le mobilier, peu abondant, a été daté des III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles après J.-C. (Sauter 1960, 260-261). En **1956**, en creusant le terrain pour aménager les places de parc de sa maison, Marc Giovanola a récupéré une borne milliaire en calcaire datée entre le 1 mars 293 et le 1 mai 305 (empereurs Dioclétien, Maximien, Constance et Maximin) qui devait se trouver à l'origine vers Yvorne ou Ollon (Sauter 1960, 261).

- En **1981**, le cercle archéologique du Chablais (CRAC) entreprend des fouilles à l'emplacement du garage et au niveau de l'accès à la « maison Torrent ». Tout un corps de bâtiment de la partie résidentielle de la villa est dégagé à cette occasion. La mise au jour de pièces chauffées par canaux rayonnants et d'une pièce en hémicycle témoigne du luxe de cette habitation. Du mobilier d'époque paléochrétienne (perdu !) montre que la villa a perduré au moins jusque dans le V<sup>e</sup> siècle après J.-C. Lors des fouilles, une lampe à huile et un autel anépigraphes ont également été découverts (Bezât 1984).

- Les prochaines interventions d'envergure ont eu lieu en **1994** et **1997** près du mur de terrasse repéré en 1953. Le bureau d'archéologie Archeodunum SA (Gollion) dégage en deux temps un vaste corps de bâtiment composé de couloirs et de salles dotées de *terrazzo*. Plusieurs murs de terrasse ont été repérés ainsi qu'un niveau d'époque augustéenne qui témoigne d'une occupation précoce du plateau de « Marende » (Vallesia 1995, 379-387, Vallesia 1998, 482-486).

<sup>1</sup> Les murs découverts en 1942 et 1955 étaient mal positionnés (**fig.3**).

<sup>2</sup> Les principales découvertes qui ne sont pas en relation avec la villa sont une série de tombes néolithiques « en dalles cubiques avec des squelettes accroupis, le menton sur les genoux » (**fig.3**). (A) mis au jour en 1859 au lieu-dit « En Chenau » sans plus de précision (Sauter 1950, 115) ainsi que plusieurs autres tombes en tuiles du Haut Moyen Age (B) découvertes en 1861 dans la partie sud-est du plateau (Sauter 1950, 116). On peut également mentionner les vestiges du château-Vieux de Monthey, situé dès l'époque médiévale à l'extrémité nord-ouest du secteur, sur un éperon dominant la Vièze. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, des travaux extrêmement conséquents ont été exécutés pour excaver la zone entre le château et le plateau de « Marende » pour y établir le nouveau cours de la Vièze (Blondel 1952, 21-28).

<sup>3</sup> Cette conduite, pratiquement parallèle au mur de façade M2, a également été repérée lors des fouilles de 1981.

- En **2000**, la surveillance par l'archéologie cantonale de l'implantation de la route d'accès au lotissement à l'arrière du plateau a permis de dégager plusieurs murs qui forment la suite de la façade sud-ouest de la villa (archives ORA VS).
- En **2002**, une nouvelle surveillance de l'archéologie cantonale a été effectuée dans la partie amont du secteur de «Chenau ». Un niveau organique noirâtre sans mobilier a été observé en coupe, comprenant différentes anomalies présentant une chronologie entre elles (fosses, fossés, dépressions). Ce niveau en pente pourrait être mis en relation avec un muret de pierres sèches repéré en aval. L'hypothèse d'un niveau agricole (souches d'arbres, haies, buissons, vignobles...) est envisageable.
- En **2009**, à environ 200 mètres au sud-est des vestiges découverts sous la « maison Giovanola », un mur rectiligne a été dégagé sur une vingtaine de mètres de longueur sous la future « maison Godfroid » (Vallesia 2010, 320). Il se trouve à proximité immédiate de substructions d'un bâtiment non daté qui avaient été observées dans les années 1930 (ASSPA 1939, 112). On se trouve ici dans la partie rurale de la villa.

## I.2 Déroulement des travaux

Les travaux archéologiques de 2015 ont duré presque deux mois. Ils ont débuté le 7 mai et ont été interrompus entre le 18 et le 25 mai durant la démolition de la « maison Giovanola ». Ils se sont ensuite poursuivis sans interruption jusqu'au 30 juin.

Seules les surfaces destinées à être excavées ont été explorées, à savoir l'emprise de la maison et du garage (**fig.4**). La profondeur de l'excavation était de 1 mètre sur presque toute la surface (465,80 m), sauf à l'emplacement de la cave de la maison (env. 40 m<sup>2</sup>) où elle atteint 2 mètres. En fin de fouille (29 et 30 juin), le secteur au nord de la parcelle, hors emprise de la zone menacée, a été décapée en surface à la pelleuse pour permettre de compléter le plan des maçonneries repérées. En effet, les vestiges antiques affleuraient à cet endroit à 0,20 à 0,30 mètre sous le terrain actuel.

## I.3 Présentation du rapport

La fouille de la « maison Giugni » recoupe les interventions effectuées en 1942, 1955 et 1956 sous la « maison Giovanola » et se situe à moins de quinze mètres des investigations effectuées sous la « maison Torrent » en 1981 (**fig.3**). L'élaboration du chantier permet ainsi de faire le lien entre toutes les découvertes de ce secteur de la villa romaine. Au vu des résultats, il nous a également semblé intéressant de faire une relecture des fouilles de 1981 à la lumière des nouvelles données.

Le rapport présenté ici comprend trois parties : le rapport de l'intervention de 2015 (chap.II), une brève présentation des résultats de la fouille de 1981 avec de nouvelles propositions d'interprétation (chap.III), enfin une courte synthèse sur les connaissances actuelles de l'établissement gallo-romain de « Marende » (chap.IV).

## II. L'INTERVENTION DE 2015 (maison Giugni)

La chronologie relative des murs et la succession des couches archéologiques ont permis de définir quatre principales phases d'occupation dans l'évolution du corps de bâtiment (phases 1 à 4) (**fig.6, 7, 8**). Une cinquième phase est envisageable si l'on admet que les premiers niveaux, datés de la fin II<sup>e</sup> et début III<sup>e</sup> siècle, correspondent à une première fréquentation du site et non à des remblais (**phase 0**).

L'enveloppe de l'édifice est mise en place dans la première moitié du III<sup>e</sup> siècle après J.-C. (**phase 1**). Elle comprend un long mur de façade avec un couloir délimitant deux grands espaces disposés de part et d'autre de celui-ci. Dans la seconde moitié du III<sup>e</sup>, le corps de bâtiment est compartimenté en une dizaine de locaux dont un ensemble thermal aménagé dans la partie nord-ouest, composé de trois salles chauffées et d'une pièce froide (**phase 2 fig. 9b**). A la fin du IV<sup>e</sup> ou au début du V<sup>e</sup> siècle, l'édifice subit de profondes transformations avec le démantèlement de la zone thermique et la construction d'une vaste salle d'apparat accolée à l'extérieur contre le mur de façade (**phase 3a fig. 9a**). Des réfections sont entreprises par la suite qui affectent principalement la nouvelle pièce (**phase 3b**). L'abandon du bâtiment se confond avec les dernières occupations de l'édifice que l'on peut vraisemblablement attribuer au Haut Moyen Age (**phase 4**). On constate un remblaiement partiel du complexe et la mise en place d'une charpente en bois dans plusieurs locaux.

Phase 0	remblais ou occupations antérieures au bâtiment	fin II <sup>e</sup> -II <sup>e</sup> s. apr. J.-C.
Phase 1	mise en place du bâtiment	début III <sup>e</sup> s. apr. J.-C.
Phase 2	aménagement des salles thermales	III <sup>e</sup> - IV <sup>e</sup> s. apr. J.-C.
Phase 3	transformation du bâtiment	fin IV <sup>e</sup> - V <sup>e</sup> s. apr. J.-C.
Phase 4	réoccupation et abandon du bâtiment	VI <sup>e</sup> ?-VII <sup>e</sup> ?s. apr. J.-C.

Tableau récapitulatif de l'évolution du corps de bâtiment

Le mobilier archéologique n'est pas très abondant<sup>4</sup>. La céramique a été lavée et conditionnée, et a fait l'objet d'une première et rapide détermination par Marc-André Haldimann pour en extraire les principaux éléments typologiques. Le métal n'a pas été restauré. Certaines monnaies, lisibles en l'état, ont été analysées pour permettre d'affiner la datation des phases (*terminus post quem*).

### II.1 Phase 0 : substrat, remblais ou occupations antérieures au bâtiment (fin II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.)

Les premiers indices d'une présence humaine se marquent par une série de couches antérieures au bâtiment proprement dit<sup>5</sup>. Elles forment trois ensembles distincts par leur couleur et contiennent toutes du mobilier archéologique : le plus ancien est brun-foncé (UT001, 190, 193 ?), le deuxième, qui le surmonte, est brun clair à beige (UT003, 004, 123, 181), le dernier est brun-foncé (UT026, 055, 189). (**fig.19**)

On ne peut parler a priori d'une occupation au sens strict du terme en l'absence de charbon de bois ou de niveau cendré. Il faut sans doute interpréter ces niveaux comme des remblais préparant la construction du futur bâtiment ou alors comme des niveaux de circulation extérieurs.

#### *Éléments de datation :*

Le mobilier archéologique, relativement peu abondant, est caractéristique de la fin II<sup>e</sup> et du III<sup>e</sup> siècle. Il comprend notamment un gobelet Déchelette 72 (MO15-140) et une coupe Drag.37 (MO15-168) du Centre de la Gaule, ainsi qu'une coupelle Drag.33 de l'Est de la Gaule (MO15-168) et une panse d'un gobelet à revêtement argileux (MO15-140).

<sup>4</sup> Un décompte précis du mobilier n'a pas été effectué. On dénombre 59 objets en métal dont 7 monnaies, 54 sachets regroupant un ou plusieurs tessons de céramique, 15 sachets de pierre ollaire, 17 sachets de verre et 42 sachets de faune.

<sup>5</sup> Il n'a pas été possible d'excaver plus profondément le terrain pour contrôler la présence de niveaux plus anciens.

## II.2 Phase 1 : mise en place du bâtiment (début III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.)

Le premier corps de bâtiment aménagé sur la parcelle comprend la façade arrière (sud-ouest) de l'édifice (M2) (**fig.10, fig.17**), deux murs perpendiculaires (M72 et M75) ainsi qu'un tronçon de mur au nord-est (M196). Ces maçonneries délimitent un local allongé (L6-10 : 8,50 x 3,70 m), qui peut être interprété comme un couloir, et deux vastes espaces disposés de part et d'autre de ce dernier (L7-8 et L4-5-9).

Aucun sol n'est conservé. Seul le niveau de construction de l'édifice est encore visible par endroit au sommet d'un remblai brun-foncé (UT26, 055, 189). Dans le local L6, il est caractérisé par une fine couche de mortier associée au mur M2 (UT124).

### *Éléments de datation :*

En complément des éléments de datation provenant des remblais pour la construction du corps de bâtiment (phase 0), le seul objet typologique récolté est une panse d'amphore Gauloise 4 datée du III<sup>e</sup> siècle après J.-C. (MO15-117). Il provient de la tranchée de construction du mur M2 (UT008). L'édification du corps de bâtiment peut ainsi être datée dans le courant du III<sup>e</sup> siècle, vraisemblablement au cours des premières décennies de ce siècle.

## II.3 Phase 2 : aménagement des salles thermales (III<sup>e</sup> - IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C.)

Au cours du III<sup>e</sup> siècle (**fig.11**), l'édifice est réaménagé avec une partition intérieure d'au moins six locaux le long du mur de façade M2 (L12, L4, L5, L6 L7, L8). Le couloir est subdivisé en deux par la construction d'un mur de refend (L6, L10), tandis que du côté extérieur, un local est accolé au mur de façade (L3).

Le nouveau complexe voit l'installation d'un petit ensemble thermal comprenant trois salles chauffées par hypocauste classique sur pilettes dans la partie sud-ouest (L3, L4, L12). Elles sont reliées entre elles par des passages souterrains ménagés dans les murs. Le local L3 adossé contre la façade pourrait correspondre à un bassin (**fig.14**). Cette pièce, dégagée partiellement (2 x 0,60 m vus), a peut-être été ajoutée plus tardivement car la technique de construction des murs de cette dernière diffère quelque peu des autres locaux chauffés. Seule l'amorce du local L12 a été observée (4,50 x 1,30 m vus), tandis le local L4 (**fig.15**) a été dégagé sur toute sa surface (4,50 x 3,70 m). Ces pièces ont été fortement arasées ou volontairement détruites lors de leur abandon. Les sols supérieurs ont disparu et seule l'*area* avec une partie des pilettes dont il ne subsiste au maximum que trois carreaux de terre cuite est conservée. Des restes de mortier au tuileau contre les parois des hypocaustes ont été observés mais aucun *tubulus* n'a été retrouvé en place.

La pièce voisine au sud-est (L5 : 4,50 x 2,80 m), non chauffée, fait sans doute également partie de l'ensemble thermal (**fig.16**). Elle est équipée d'un sol en mortier composé principalement de gravier, nodules de chaux et quelques petits galets. Un seuil dont il ne reste que la planie permettait de communiquer avec la pièce voisine chauffée. Aucune ouverture n'a été observée en direction de l'autre local mitoyen L6.

Le couloir de la phase précédente est subdivisé en deux locaux (L6 et L10) de longueur inégale (respectivement 4,50 m et 3,70 m) par un mur de refend qui est aligné sur le mur de fermeture nord-ouest de l'ensemble thermal (M73) (**fig.17**). Le niveau de circulation de ces locaux est constitué par un sol de terre battue, à moins que le pavement d'origine n'ait été récupéré. Un seuil, d'une largeur de 1,40 m, partiellement observé, permettait de communiquer entre les deux espaces. Ces pièces n'ont pas livré d'élément qui pourrai indiquer leurs fonctions. Ils ne font sans doute pas partie du quartier thermal dans la mesure où aucune entrée ne permet d'y accéder. Le local L7 voisin (4,50 x 3 m), doté également d'un niveau de terre battue, n'a pas non plus de fonction précise. Plus au sud-est, l'édifice devait comporter encore de nouvelles pièces (L8).

### *Éléments de datation :*

Le mobilier de la phase 2 est quasiment inexistant. Le seul élément utilisable est un fragment d'un fond de mortier cannelé trouvé dans la tranchée de fondation du mur M59 (L12) et daté des III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles après J.-C. (MO15-143).

## II.4 Phase 3 : transformation du bâtiment (fin IV<sup>e</sup> - V<sup>e</sup> s.)

Vers la fin du IV<sup>e</sup> ou au début du V<sup>e</sup> siècle (**fig.12**), le bâtiment subit d'importantes transformations. L'ensemble thermal est démantelé, le plan intérieur est réorganisé et une grande salle d'apparat est accolée au mur de façade de l'édifice (L1).

### Travaux préparatoires

Dans un premier temps, toutes les salles chauffées sont détruites et arasées jusqu'au niveau des sols inférieurs (*area*). Les matériaux de construction sont répartis à l'extérieur de l'édifice et vont servir de remblai pour l'aménagement de la grande salle d'apparat (L1) (**fig.18, 19**). Ce remblai de 0,50 m d'épaisseur a en effet été observé en forme de demi-cercle autour de ce local. Il consiste en plusieurs couches horizontales distinctes (UT5 et suivant, voir diagramme), constituées par une alternance d'éléments de démolition et d'apport de terre. Le dernier niveau est intégralement formé de fragments architecturaux en terre cuite (*tubuli*, briques, tuiles...) disposés à plat sur une épaisseur de 0,05 à 0,20 m (UT015). Le sommet est damé et comporte une recharge de terre piétinée qui semble correspondre à un niveau de marche (UT016).

### Phase 3a : construction de la salle d'apparat (L1)

Cette grande pièce quadrangulaire d'une surface intérieure de 64 m<sup>2</sup> (8,50 x 7,50 m) est adossée contre le mur de façade à l'extérieur du corps de bâtiment (M2) (**fig.20**). Le niveau de construction correspond à la surface du remblai (UT15). Le sol du local a été entièrement récupéré lors de la mise en place du nouveau pavement en *terrazzo* de la phase suivante (phase 3b, UT116/043). Il n'en reste plus aucune trace, hormis le ressaut intérieur dans le mur M76 au sud-est, qui atteste la présence de l'ancien sol à cette hauteur. L'emplacement du seuil permettant de communiquer avec le reste du corps de bâtiment n'a pas été repéré. Cela est dû en partie à la destruction partielle du mur M2 par l'implantation de la canalisation de 1942. L'existence d'une entrée axiale d'assez grande dimension est vraisemblable.

Dans le reste de l'édifice, il est difficile de savoir si le mur sud-est du local L6 (M75) existait encore à cette époque car il se trouve exactement dans l'axe de l'éventuel seuil d'entrée. Dans ce cas, les locaux L6 et L7 auraient été réunis en une seule grande pièce de 7,20 sur 4,50 m. Le sol de ce nouveau local n'est pas conservé. Les pièces L9 et L10 n'ont pas subi de modifications, contrairement aux locaux L4, L5 et L12 dont l'espace semble avoir été subdivisé par un nouveau mur (M22) en deux nouvelles pièces (L4-5 : 5 x 4,50, L4-12 : 4,20 vus x 4,50 m). A moins que ce dernier n'appartienne à une phase plus tardive (phases 3b ou 4). L'ancien local L3, accolé au mur de façade, est quant à lui définitivement abandonné et n'existe plus à cette époque.

### Éléments de datation :

La mise en place des remblais est datée par trois monnaies trouvées à l'ouest (UT175) et au sud (UT122) du local L1. Il s'agit de deux monnaies de l'empereur Valens (MO15-71, -148) et d'une monnaie de l'empereur Gratien (MO15-72), avec des *termini post quem* respectifs de 364 et 367 après J.-C. Les transformations entreprises dans l'édifice n'interviennent donc pas avant la fin du IV<sup>e</sup> siècle. Cette datation est corroborée par le mobilier céramique présent également dans ces remblais et composé par toute une gamme de récipients en revêtement argileux (assiettes 4/36, coupes Chenet 320, coupes Lamb.2/37 et Lamb.1/3, mortier Lamb.45 ou gobelet Niederbieber 33).

### Phase 3b : réfection de la salle d'apparat

Au cours du Ve siècle, des réfections sont apportées à l'édifice, affectant principalement la salle d'apparat (L1).

Un remblai de 0,40 mètre d'épaisseur (UT017, 027, 037, 163, 178) est disposé autour du local L1 pour exhausser le terrain. Il est constitué principalement par des pierres du côté ouest et de limon riche en pierres et fragments de tuiles et terre cuite du côté est (**fig.18, 19**). Dans le même temps, les murs du local sont en partie arasés et reconstruits (M019, 018 164) (**fig.21**). Le sommet arraché des murs se trouve à la même altitude que le sommet du remblai, et approximativement au même niveau

que le sol de la salle. Les nouveaux murs sont plus étroits que les anciens. Ils sont installés en retrait du parement intérieur de ces derniers, mais alignés sur leur parement extérieur, de sorte à former un ressaut de 0,10-0,15 m de largeur. Dans la paroi sud-est, le ressaut de l'ancien mur subsiste ainsi que le départ de son élévation. Dans la paroi nord-ouest, le nouveau mur s'aligne sur l'ancien parement intérieur sur une hauteur d'un lit de pierres, puis son élévation est en retrait, comme les autres murs de la seconde phase. Des restes d'un crépi de 2 – 3 cm d'épaisseur à badigeon blanc ont été repérés dans l'angle sud du local. Aucune trace de peinture n'a été observée.

Le sol de *terrazzo* (UT116) qui compose le pavement de la pièce, repose sur un radier d'un seul lit de pierres placées de chant (**fig.22**). La chape de mortier coulée au-dessus est constituée de deux couches de quelques centimètres d'épaisseur chacune. La surface est incrustée à frais de petits fragments de terre cuite. Ce sol en mortier et son radier sont disposés sur le ressaut intérieur des parois, y compris au nord-ouest, où il recouvre le premier lit du nouveau mur M19, donnant à cette occasion une relation chronologique stricte entre le sol et la reconstruction du local. Dans un second temps, le sol a été rénové par une chape (UT043) constituée elle aussi de deux couches et d'une surface badigeonnée de rouge dont il subsiste quelques lambeaux dans les angles ouest et sud (**fig.23**). Le sol est affaissé uniformément à ces emplacements sur une profondeur de 0,10 à 0,15 m. Dans la partie orientale de la pièce, une zone était complètement rubéfiée sur une surface de plus de 1,50 mètre de diamètre (UT199). L'hypothèse d'une aire de combustion aménagée directement à même le sol de *terrazzo* peu avant l'abandon du local est privilégiée.

#### *Éléments de datation :*

Les nouveaux remblais n'ont pratiquement livré aucun mobilier typologique (1 panse de Lamb.45, MO15-163) tandis que le seul lambeau d'occupation recouvrant le sol du local L1 n'a révélé que de rares tessons dont une coupe Lamb.1/3 (MO15-16). Ces éléments présentent un faciès identique au mobilier issu des remblais de la phase 3a, datés des IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles.

## **II.5 Phase 4 : réoccupation et abandon du bâtiment**

Les structures observées postérieurement à la phase 3 sont difficiles à caler chronologiquement par rapport aux niveaux d'abandon faute d'insertion stratigraphique fiable. Certaines correspondent à une occupation du bâtiment directement avant l'effondrement des murs, d'autres semblent postérieures. C'est pourquoi, ils ont tous été regroupés dans une seule phase d'occupation (**fig.13**).

- Plusieurs trous de poteau ont été implantés dans l'emprise du local L1 et percent le sol de *terrazzo* sur une profondeur de près de 0,30 m (**fig.22, 25**). Trois trous de poteau sont alignés dans l'axe du local L1 (UT99, 100, 102). Ils devaient former le support d'une charpente soutenant la toiture, associée aux murs de la pièce encore en élévation.
- D'autres trous de poteau de plus petites dimensions ont été implantés dans l'angle ouest du local L1 (UT79, 80, 90, 98, 103, 104, 105, 106, 107) et dans l'angle sud du local L6 (UT126). Ils témoignent également d'aménagements tardifs associés à la réoccupation de l'édifice.
- Dans l'angle sud du local L1, une tombe d'enfant (UT70) en bas-âge a été mise au jour (**fig.24**). Celle-ci est directement posée sur le sol (UT043), alors que celui-ci présentait déjà des signes de détérioration. Le niveau d'ouverture de la tombe est inconnu, mais la présence de cette inhumation indique que du sédiment remplissait déjà le local sur une certaine épaisseur. La sépulture pourrait avoir été placée à cet endroit soit lors de l'occupation avec la charpente en bois, soit dans les ruines de l'édifice.
- Dans le local L6, une petite fosse de longueur indéterminée (UT130) comporte en son fond du mortier rubéfié et des cendres, qui pourraient indiquer qu'il s'agit d'un foyer en fosse.
- Enfin, au nord-ouest du local L1, une structure semi-enterrée (UT166), de forme et de dimensions inconnues, a été repérée dans la face sud-ouest du témoin disposé perpendiculairement au local L1 (**fig.26**). Elle est constituée d'un fond (un sol ?) en terre battue et est comblée par un remplissage de pierres (UT017, 145, 146 et suivant). Les parois de cette structure n'ont pas été précisément repérées car elles ont été recoupées par une série de fosses postérieures, remplies également de pierres. Cet aménagement correspond vraisemblablement à un petit bâtiment semi-enterré (cellier ou silo).
- Dans les autres parties de l'édifice, les structures en relation avec cette phase tardive pourraient être les murs M22 et M194, situés respectivement dans les locaux L4 et L9, conservés uniquement au niveau des fondations. Ils indiqueraient que l'édifice a été réoccupé de manière plus étendue que l'on ne pense au cours du Haut Moyen Âge, voire au Moyen Âge.

L'abandon final de l'édifice est marqué par le comblement de certaines parties du bâtiment. Des amas de pierres, correspondent sans doute à la démolition des maçonneries (UT41), ont notamment été dégagés le long des murs du local L1. Des fosses ont également été repérées à l'aplomb du sommet arraché des murs. Elles correspondent probablement à des tranchées de récupération des pierres des murs dont le creusement pourrait avoir été effectué jusqu'à une époque relativement récente.

*Éléments de datation*

Le mobilier présente toujours le même faciès et la même datation que la phase 3. Il s'agit vraisemblablement de mobilier en position secondaire. Malgré l'absence de mobilier caractéristique, il est probable que les derniers vestiges de la villa soient attribuables à la période du Haut Moyen Âge (VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. ?).

### III. L'INTERVENTION DE 1981 (maison Torrent)

En 1981, une fouille archéologique a été planifiée à l'emplacement du parking et de la zone d'accès à la « maison Torrent ». Les travaux, entrepris par le cercle archéologique du Chablais (CRAC), se sont déroulés dans des conditions relativement difficiles entre le 17 avril et le 23 juin. Elles ont permis de mettre au jour tout un corps de bâtiment d'environ 400 m<sup>2</sup>. La partie nord de l'édifice a pu faire l'objet d'une fouille partielle en surface, tandis que la zone au sud a seulement été documentée par des sondages avant que la pelleteuse ne bouleverse l'ensemble des vestiges.

#### III.1 Développement des constructions

Selon les comptes rendus de M. Vionnet et P.-A. Bezat, responsables de la fouille, l'édifice aurait connu un développement en trois principales périodes (Rapport « Marende » 1983, Bezat 1984). (fig.27, 28)

##### *Première période*

L'édifice primitif comporte une vaste salle au sol de terre battue (S5), délimitée par les murs M2, M5 et M9. Deux imposants trous de poteau permettaient de supporter la charpente du toit. Cette pièce est aménagée le long d'un portique constituant la façade sud du bâtiment. Elle est munie dès l'origine d'un mur en hémicycle accolé à l'extérieur, dont la fonction reste inexplicée. Un seuil aménagé dans le mur M2 permettait d'accéder au vaste local. La date de construction de ce premier complexe ne peut être précisée.

##### *Deuxième période*

La vaste salle (S5) subit une première restructuration de son espace avec la mise en place du mur M7, perpendiculaire au mur M2, puis l'implantation d'autres murs (M6 et M8) délimitant la pièce S4 et un vaste espace S6. Le passage entre ces deux locaux se faisait par un seuil aménagé dans le mur M8. Le local S4 était pourvu d'un sol au tuileau et d'un *praefurnium* installé contre le mur M2, permettant de chauffer une nouvelle salle, construite dans l'ancien portique (S2). Ces transformations sont datées au cours des III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles.

##### *Troisième période*

Dans la petite salle S4, le *praefurnium* est démantelé et l'ouverture dans le mur M2 bouchée. On édifie alors à l'intérieur de ce local un chauffage à canaux rayonnants en forme de « Y » aux extrémités reliées. Le sol de la salle est pourvu d'un sol au tuileau et les parois crépies. Pour l'installation du *praefurnium*, situé à l'extérieur, contre le mur M6, il a été nécessaire d'excaver le terrain sur une profondeur de plus de 0,40 mètre. Le seuil de la pièce a été bouché à cette occasion. Dans la partie de l'ancien portique, la salle S2 est réaménagée avec un nouveau chauffage à canaux en forme de « Y ». Dans l'espace constitué par l'hémicycle, un sol, composé de tuiles et de briques reposant sur une chape de mortier, est installé. La présence de tesselles dans les décombres du local suggère l'existence d'une mosaïque à cet endroit qui aurait été entièrement détruite (ou récupérée). La découverte d'un fragment de poterie paléochrétienne dans le local S5 ainsi qu'une plaque boucle en os dans les décombres du corps de bâtiment semble indiquer une occupation de la villa jusque dans le Ve et le VI<sup>e</sup> siècle après J.-C.

#### III.2 Essai de corrélation entre les fouilles de 1981 et 2015

Vu la proximité des fouilles de 1981 et 2015, il était intéressant de corréler les différents vestiges mis au jour dans chacun des chantiers. La chronologie des fouilles de 1981 a d'ailleurs pu être contrôlée et validée à cette occasion, en particulier grâce à la mise à disposition de documents de terrain encore inédits<sup>6</sup>.

<sup>6</sup> Anne Bielman, alors présidente de l'association du Mandement de Bex, avait reçu certains documents sur la villa (mise au net de coupes et de pierre à pierre ainsi qu'un rapport de l'intervention de 1981). Elle nous en a gracieusement fait une copie. Cela est d'autant plus important car, selon un entretien téléphonique de janvier

En tout cinq principaux états de construction sont proposés dans le développement de cette partie de la villa, entre le III<sup>e</sup> et le V<sup>e</sup>/VI<sup>e</sup> siècle après J.-C.

1981	2015	Datation
1 : Portique et local S5 (période 1)	Niveaux extérieurs ? (phase 0)	II <sup>e</sup> -III <sup>e</sup> s.
2 : Structuration local S5 (période 2)	Enveloppe du bâtiment (phase 1)	Début III <sup>e</sup> s.
3 : Locaux S4 et S2 chauffé (période 2)	Partie thermale (phase 2)	III <sup>e</sup> -IV <sup>e</sup> s.
4 : Locaux S4 et S2 chauffés (période 3)	Salle d'apparat L1 (phase 3)	V <sup>e</sup> s.
5 : Abandon	Réoccupation et abandon (phase 4)	V <sup>e</sup> -VII <sup>e</sup> s. ?

Corrélation des phases entre les fouilles de 1981 e 2015

### 1 Mise en place d'un premier corps de bâtiment

Le premier corps de bâtiment est celui des fouilles de 1981 (période 1). Il se compose d'une vaste salle (S5) et d'un portique (**fig.29**). Le principal argument pour ne pas corréliser les constructions trouvées en 2015 avec ce premier complexe est la différence dans l'épaisseur du mur de façade M2. Elle est de 0,60 m pour celui de 2015 et de 0,42 m pour celui de 1981. S'il s'agissait de murs construits dans une unique et même étape, il serait d'une épaisseur identique. D'autre part, on constate l'absence de portique en façade dans les fouilles de 2015. Ainsi l'hypothèse d'un corps de bâtiment primitif isolé se développant du côté sud-ouest est privilégiée.

Ce premier corps de bâtiment ne devait pas s'étendre beaucoup plus loin vers l'est. En effet, il est fait mention dans le rapport des fouilles de 1981 d'une pente marquée d'est ou ouest (**fig.34**). Il aurait fallu entreprendre une excavation trop importante pour une extension dans cette direction. Si l'on restitue par symétrie deux autres trous de poteau dans la partie orientale du local S5, on obtient une pièce tétrastyle de près de 8 mètres dans le sens est-ouest et de 7 mètres d'amont en aval. Avec ces dimensions, l'abside serait exactement alignée sur cette charpente. Sur la base de cette restitution, on serait en présence de l'angle sud-est d'un corps de bâtiment, doté d'une vaste salle d'apparat (?) bordée en amont par un portique et une exèdre. Aucun élément de datation ne permet de préciser la création de ce premier édifice. Celui-ci pourrait être placé vers la fin du II<sup>e</sup>, voire au III<sup>e</sup> siècle si l'on considère que les premières couches anthropiques découvertes sous les premières maçonneries des fouilles de 2015 (phase 0) sont des niveaux de circulation contemporains de cette occupation.

### 2 Extension de l'édifice vers le sud-est

Dans la première moitié du III<sup>e</sup> siècle, un nouveau corps de bâtiment (2015, phase 1) vient se greffer du côté oriental à l'édifice primitif (**fig.30**). Le mur M2 constitue désormais la façade de ce complexe. Dans l'ancien corps de bâtiment, la grande salle S5 commence être compartimentée (période 2).

### 3 Agencement d'un complexe thermal

Au cours du III<sup>e</sup> siècle, voire au début du IV<sup>e</sup>, un petit ensemble thermal est aménagé dans la partie ouest du bâtiment (**fig.31**). Il se compose de trois salles chauffées par hypocauste classique sur pillettes dans la partie de 2015 (L3, L4 et L12). La pièce L3, accolée à l'extérieur de l'édifice, correspond sans doute à un bassin. Le local L5 est une pièce froide qui appartient probablement également à ce complexe. Dans la partie des fouilles de 1981, un *praefurnium* est aménagé devant le mur M2 pour chauffer une nouvelle salle aménagée dans l'ancien portique (S2). Il devait s'agir également d'un hypocauste sur pillettes dont plusieurs colonnettes ont été documentées. Dans un second temps la pièce S4 est fermée par le mur M8 et est doté d'un sol au tuileau. Au stade des connaissances actuelles, cet ensemble thermal comporte au minimum quatre salles chauffées et deux pièces froides.

---

2016 avec P.-A. Bezat, il apparaît que toute la documentation et le mobilier des fouilles de 1981 ont été égarés lors du déménagement du dépôt de l'entreprise Michellod où ils se trouvaient.

#### 4 Transformations de l'édifice

Vers la fin du IV<sup>e</sup> siècle ou au début du V<sup>e</sup>, l'édifice subit de profondes transformations (**fig.32**). Le complexe thermal est entièrement démantelé et les matériaux de construction vont servir de remblais pour la mise en place d'une grande salle d'apparat L1 (2015). On connaît mal le plan des autres locaux de cette partie de bâtiment. De nouveaux murs (M22 et M194) sont implantés, qui délimitent de nouveaux locaux (L4-12, L4-5 et L6-7). Dans la partie de 1981, les anciennes salles S2 et S4, dotées chacune d'un système de chauffage par canaux rayonnants, forment la partie tempérée de l'édifice à cette époque.

#### 5 Abandon et réoccupation du bâtiment

L'abandon du bâtiment est marqué par le dépôt de remblais et de démolition (**fig.33**). Aucune structure tardive n'a été repérée dans les fouilles de 1981, contrairement à la partie des fouilles de 2015 qui a livré plusieurs trous de poteau montrant la réfection de certaines parties du bâtiment. Des éléments supportant la charpente ont notamment été mis au jour dans les locaux L1 et L6. Aucun mobilier caractéristique n'a été récolté. Seule la plaque-boucle en os trouvée dans la démolition générale des fouilles de 1981, semble indiquer une occupation qui pourrait perdurer au cours des VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles.

## IV. PREMIER BILAN SUR L'EVOLUTION DE LA VILLA DE « MARENDEU »

En guise de bilan des fouilles de 2015, nous proposons une brève synthèse des connaissances sur l'évolution de la villa gallo-romaine de « Marende » (**fig.35**). Il apparaît que la partie résidentielle de cette propriété se trouve dans la partie ouest du plateau (fouilles 1942 à 2015), tandis que des éléments de la partie agricole (*pars rustica*) ont été mis en évidence dans deux chantiers différents, l'un en amont (2002), l'autre dans la partie orientale (2009).

### 1) Premières occupations (20 av.-80 apr. J.-C.)

Les premières occupations apparaissent en bordure nord-est du plateau (**1994**). Elles consistent en un niveau contenant de la démolition de parois en terre et bois (morceau d'argile rubéfiée, fragments de mortier de chaux et enduits muraux) daté de l'époque augustéenne (20/10 avant J.-C. – 10/20 après J.-C.). Il s'agit d'éléments déplacés qui se trouvaient à proximité dans une zone encore inexplorée du plateau. Cette couche repose sur des niveaux datés entre 40/50-70/80 après J.-C. Ces derniers semblent également avoir été repérés lors du dégagement du mur de terrasse en 1953. Aucune structure n'a pu être mise en relation avec ces couches.

### 2) Murs de terrasse et premières constructions en maçonnerie (fin I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> s.)

Les premiers aménagements conséquents se regroupent toujours en bordure nord-est du plateau.

Un mur de terrasse aménagé le long de la rupture de pente a été repéré lors des interventions de **1953** et **1994**. Cet imposant ouvrage recoupe les niveaux mentionnés ci-dessus et peut être daté vers la fin du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. D'autres murs en pierres sèches, servant également à asseoir le replat, ont été partiellement dégagés légèrement en amont du premier mur.

Les premières constructions retrouvées en **1994** à l'arrière sont sans doute contemporaines des murs de soutènement. Seules les maçonneries formant un couloir d'axe nord-sud ont été partiellement dégagées. La datation (*terminus post quem* : fin I<sup>er</sup> s.) est donnée par le mobilier trouvé dans le remblai devant le mur de terrasse. Ces constructions semblent être encore isolées sur le replat.

### 3) Développement des constructions sur le plateau (II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s.)

D'importantes transformations sont entreprises dans le corps de bâtiment en bordure nord-est du plateau (**1953**, **1994**, **1997**), tandis que dans la partie sud-ouest, un nouvel édifice est mis en place (**1981**).

En bordure du replat (**1994** et **1997**), le mur de terrasse est réaménagé et le plan du bâtiment est entièrement transformé avec la mise en place d'un nouveau couloir et des pièces disposées de part et d'autre. Sur la base du mobilier récolté dans les remblais de terrasse, ce corps de bâtiment est mis en place au cours de la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle après J.-C. Vers la même période<sup>7</sup>, un nouveau bâtiment est construit à une centaine de mètres dans la partie sud-ouest du secteur (**1981**, période 1). Il comprend une vaste pièce accolée à un portique avec hémicycle.

### 4) Monumentalisation de la villa (III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s.)

Vers le début du III<sup>e</sup> siècle, un nouveau corps de bâtiment (**2015**) vient se greffer à l'édifice de **1981** dans la partie sud-ouest du plateau. Le mur de façade arrière de ce complexe a également été repéré dans des sondages en **1955** et en **2000**. Il est attesté sur près de 100 mètres de longueur. Dans le sens de la largeur, les constructions se développent sur au moins 25 mètres (fouilles **1981**). On est donc en présence d'une aile monumentale de la partie résidentielle de la villa. La relation avec les constructions en bordure du plateau (**1953**, **1994** et **1997**) est difficile à établir. On constate que ces dernières ont une orientation légèrement divergente et qu'elles sont étagées dans la pente avec une

<sup>7</sup> En l'absence de mobilier caractéristique, il n'est pas possible de proposer une date précise pour la construction de cet édifice. Il est placé à cette période sur la base de la chronologie relative des constructions, en particulier la mise en place du corps de bâtiment de 2015, daté du début du III<sup>e</sup> siècle (phase 1).

différence d'altitude de plus de 2 mètres<sup>8</sup>. Ces éléments indiquent que l'on est apparemment en présence de deux ensembles distincts.

### 5) Transformations dans les édifices (fin III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s.)

Des transformations importantes ont lieu dans le corps de bâtiment dans la partie sud-ouest (**1981-2015**) avec la mise en place d'un petit ensemble thermal qui va perdurer jusque vers la fin du IV<sup>e</sup> siècle. Le corps de bâtiment au nord-est (**1994, 1997**) subit également quelques améliorations intérieures. On y aménage notamment une banquette le long de la paroi d'un des locaux, alimentée en air chaud à partir du couloir principal. Ces travaux sont datés par une monnaie du début du IV<sup>e</sup> siècle retrouvée sous le foyer du local voisin. L'abandon n'intervient pas avant la fin du IV<sup>e</sup> siècle sur la base des monnaies trouvées dans les décombres de l'édifice.

### 6) Réaménagement d'une partie de la villa (V<sup>e</sup> s.)

A la fin du IV<sup>e</sup> ou au début du V<sup>e</sup> siècle, l'imposant édifice sur le plateau subit de profondes transformations (**1981-2015**), tandis que le bâtiment en bordure du replat paraît avoir été abandonné (**1994, 1997**). La zone thermale est démantelée au profit de deux nouvelles pièces chauffées par un système de canaux rayonnants (**1981**) et une grande salle d'apparat est aménagée contre la façade de l'édifice (**2015**). L'organisation intérieure des pièces est également modifiée suite à l'arasement de certaines maçonneries et la construction de nouveaux murs.

### 7) Réoccupation et abandon de l'établissement (VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. ?)

L'abandon de l'édifice se marque par des remblais et par des couches de démolition dans certaines parties du bâtiment (**2015**). Dans plusieurs locaux, des trous de poteau indiquent que la charpente du toit a été réaménagée, en particulier dans le local L1. Faute de mobilier caractéristique, il est difficile de dater réoccupation et l'abandon de l'édifice. La fréquentation des lieux a pu perdurer au cours du Haut Moyen Âge.

### 8) Fin de la villa de « Marende » ? (X<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> s.)

A une époque indéterminée, les pierres de certaines parties de la villa ont été récupérées. Ces travaux, observés lors des fouilles de **2015**, sont marqués par des fosses et des tranchées au niveau de la crête des murs. Ils sont peut-être à mettre en relation avec la construction du château de Monthey installé sur un éperon du plateau de « Marende » à moins de 300 mètres de la villa. L'établissement en ruines aurait alors servi de carrière pour la fortification dont les premiers témoignages attestent de son existence déjà au début du XIII<sup>e</sup> siècle (Blondel 1952, 22-23).

---

<sup>8</sup> Les vestiges de 1997 (alt. 463 m) se situent environ 2,50 m plus bas dans la pente que les vestiges de 2015 (alt. 465,50 m).

## **V. Illustrations**

Crédit des illustrations :  
Bureau TERA Sàrl, sauf mention particulière.



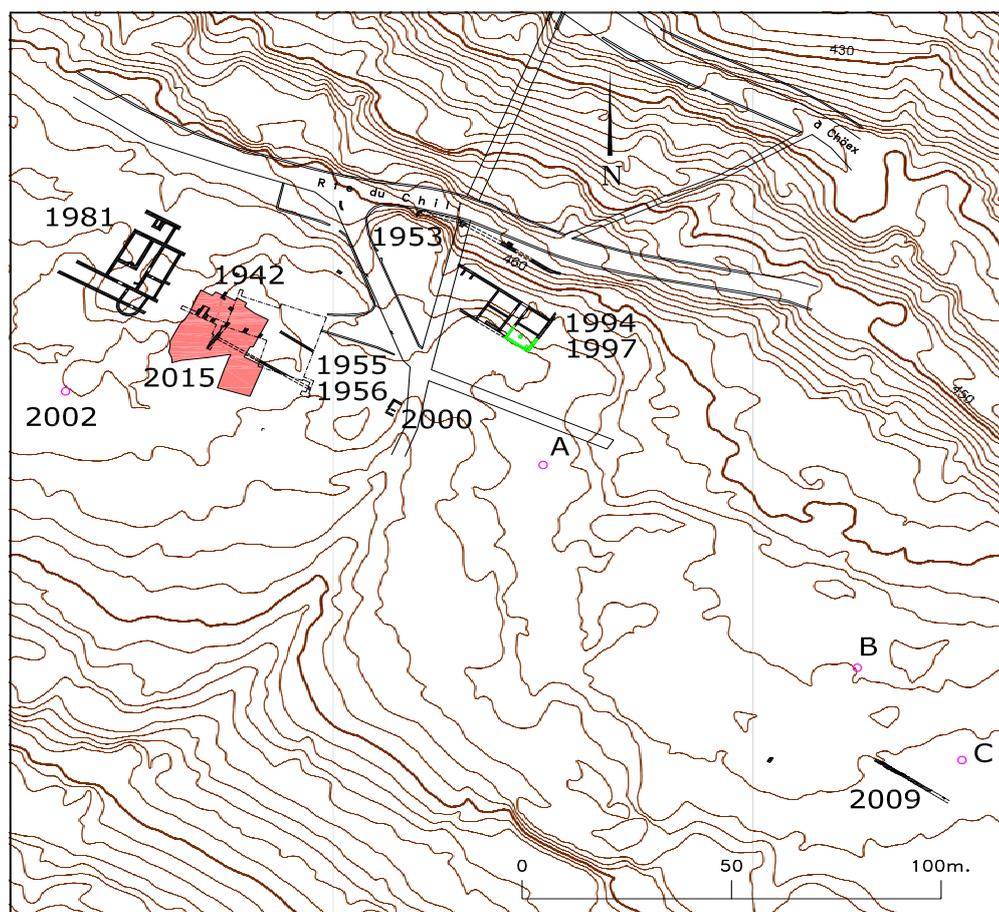
**Fig.1. Monthey VS, Marendeü.**

Localisation du Plateau de Marendeü (flèche rouge) dominant d'une soixantaine de mètres la ville de Monthey. À l'arrière-plan le massif des Dents du Midi. Vue depuis le nord. Image Google Earth.



**Fig.2. Monthey VS, Marendeü.**

Vue du plateau avec, au premier-plan à gauche (au centre des bâtiments en étoile), la colline du château de Monthey qui à l'époque était relié avec le secteur de Marendeü (à droite). À l'arrière-plan, route conduisant en direction de Massongex. Vue depuis l'ouest.

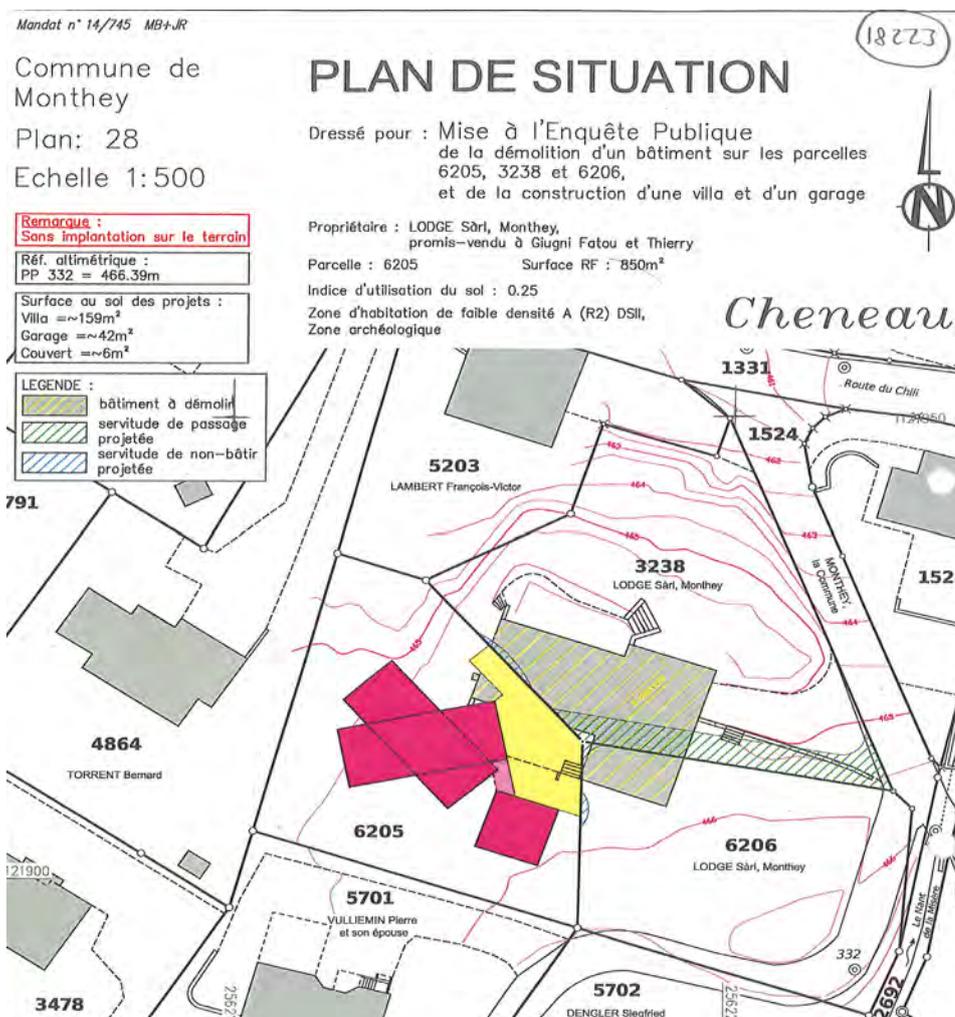


**Fig.3. Monthey VS, Marendeü.**

Plan de situation des différentes découvertes effectuées sur le plateau et emplacement de la zone de fouille de 2015. Dessin Claude Eric Bettex (archéologie cantonale).



**Fig.4. Monthey VS, Marende.**  
 Vue générale des fouilles 2015.  
 À gauche la « maison Torrent » (fouille 1981), à droite la « maison Cherix » (fouille 1994 et 1997). Vue par drone depuis le sud-ouest. Photo O. Feihl (Archeotech SA).



**Fig.5. Monthey VS, Marende,** « chantier Giugni ». Projet de construction : démolition de la « maison Giovanola » et construction de la maison Giugni sur la parcelle 6205.

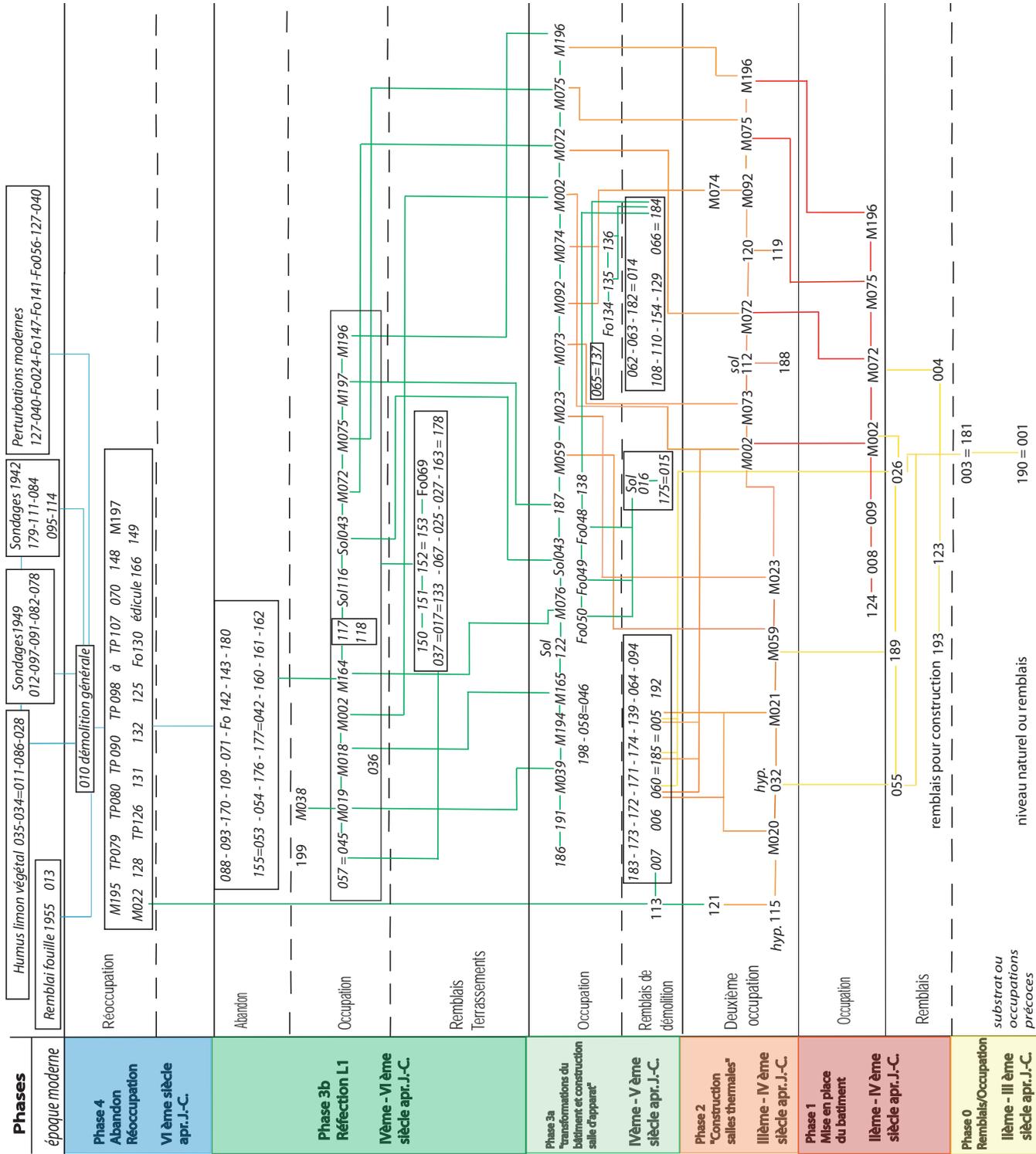
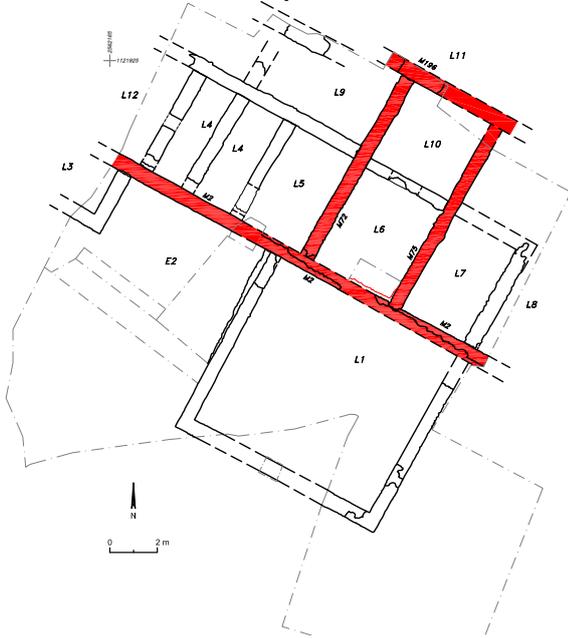


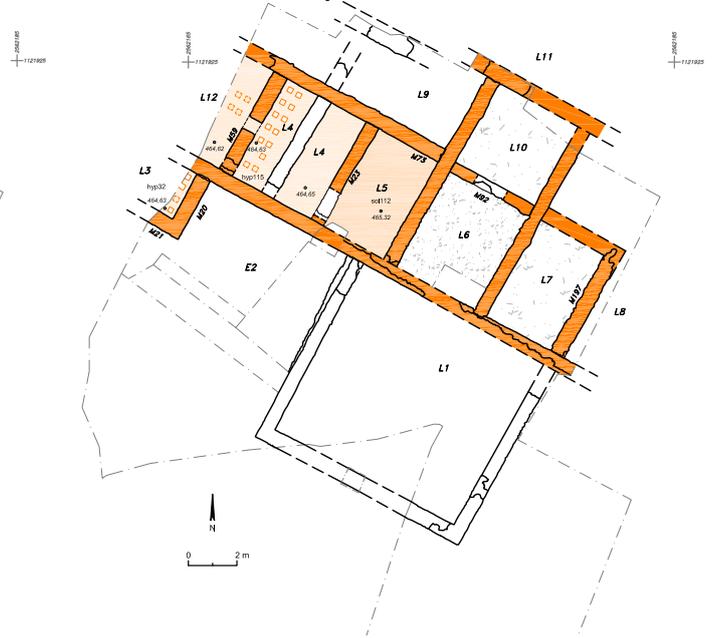
Fig. 6. Monthey VS, Marendeau. Diagramme chronostratigraphique de l'évolution des vestiges



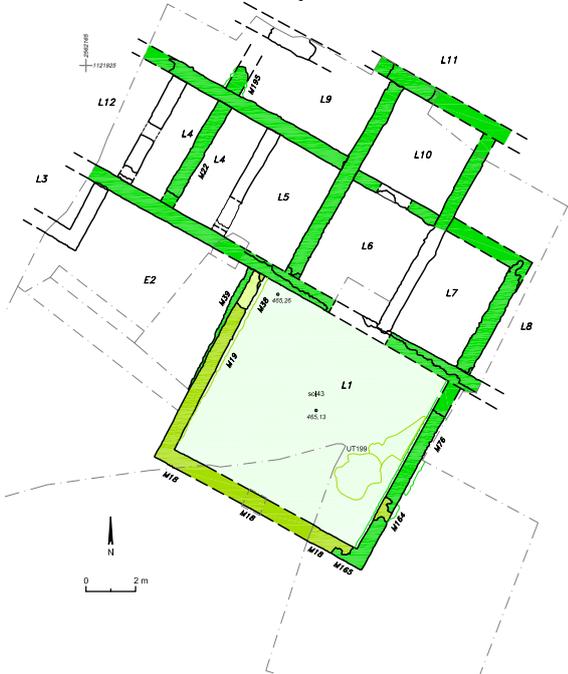
Phase 1 - début III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.



Phase 2 - III<sup>e</sup> - IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C.



Phase 3 - fin IV<sup>e</sup> - V<sup>e</sup> s. apr. J.-C.



Phase 4 - VI<sup>e</sup> ? - VII<sup>e</sup> ? s. apr. J.-C.

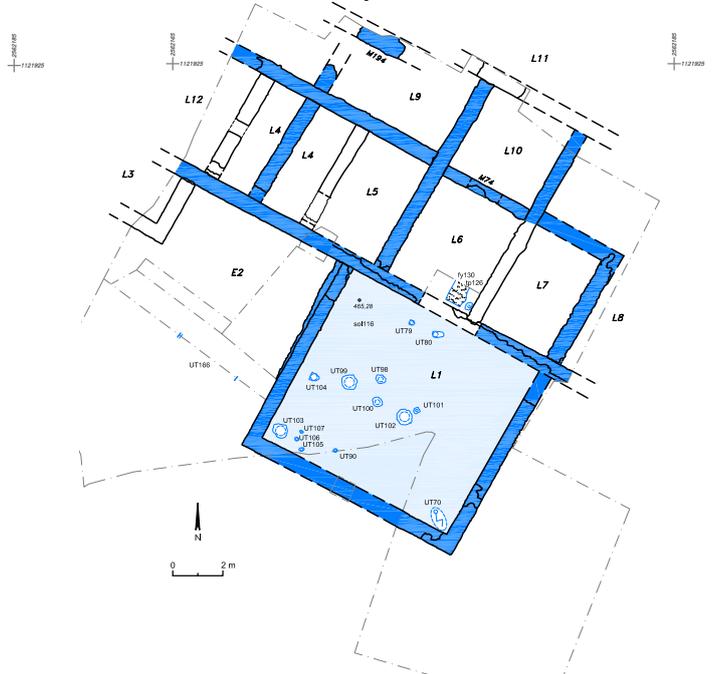


Fig.8. Monthey VS, Marendeü, « chantier Giugni ». Plans montrant l'évolution du bâtiment,



9a

**Fig.9a supra et 9b infra.** Monthey VS, Marendeü, « chantier Giugni ». Orthophotos des parties sud-ouest et nord-est du chantier. Photo O. Feihl (Archeotech SA).



9b

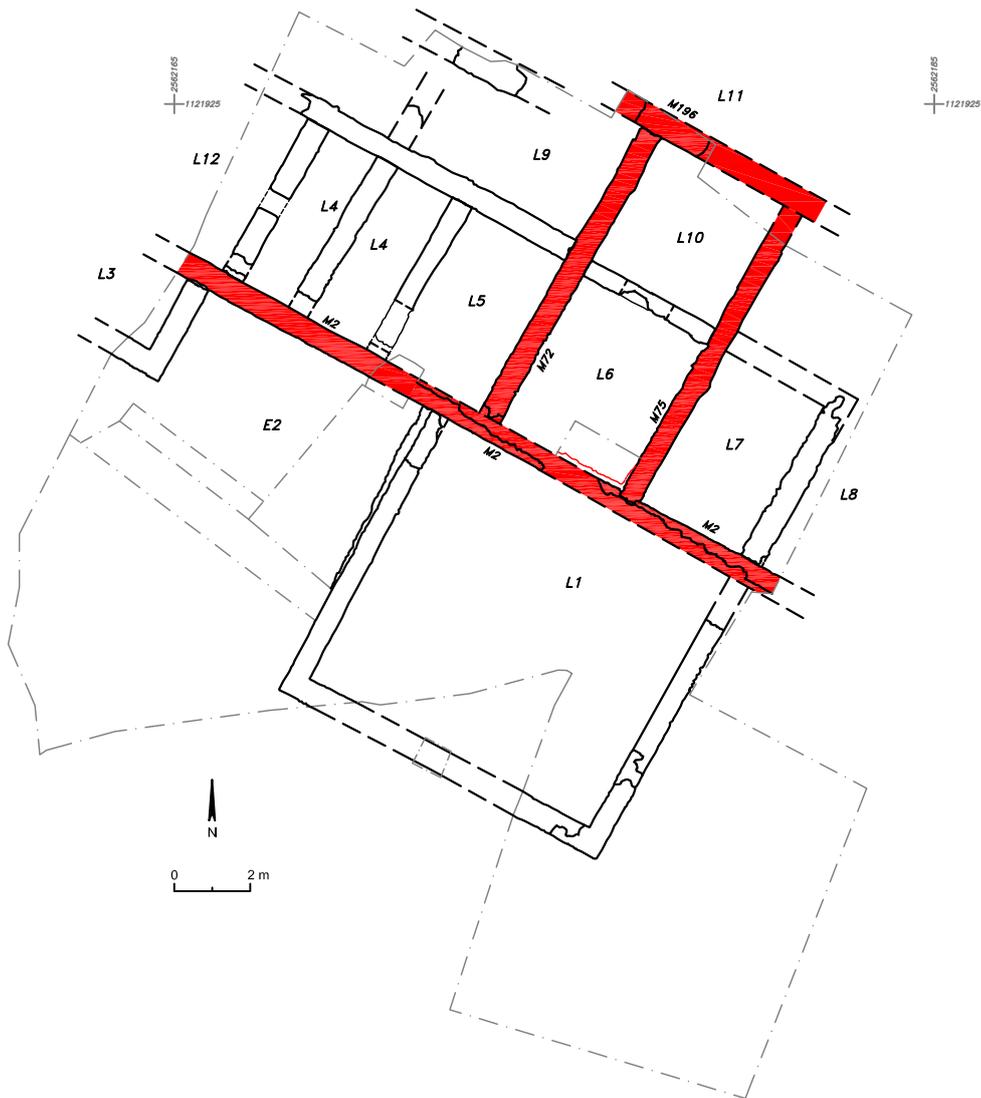


Fig.10. Monthey VS, Marende, « chantier Giugni ». Plan de la phase 1 (début III<sup>e</sup> s.).

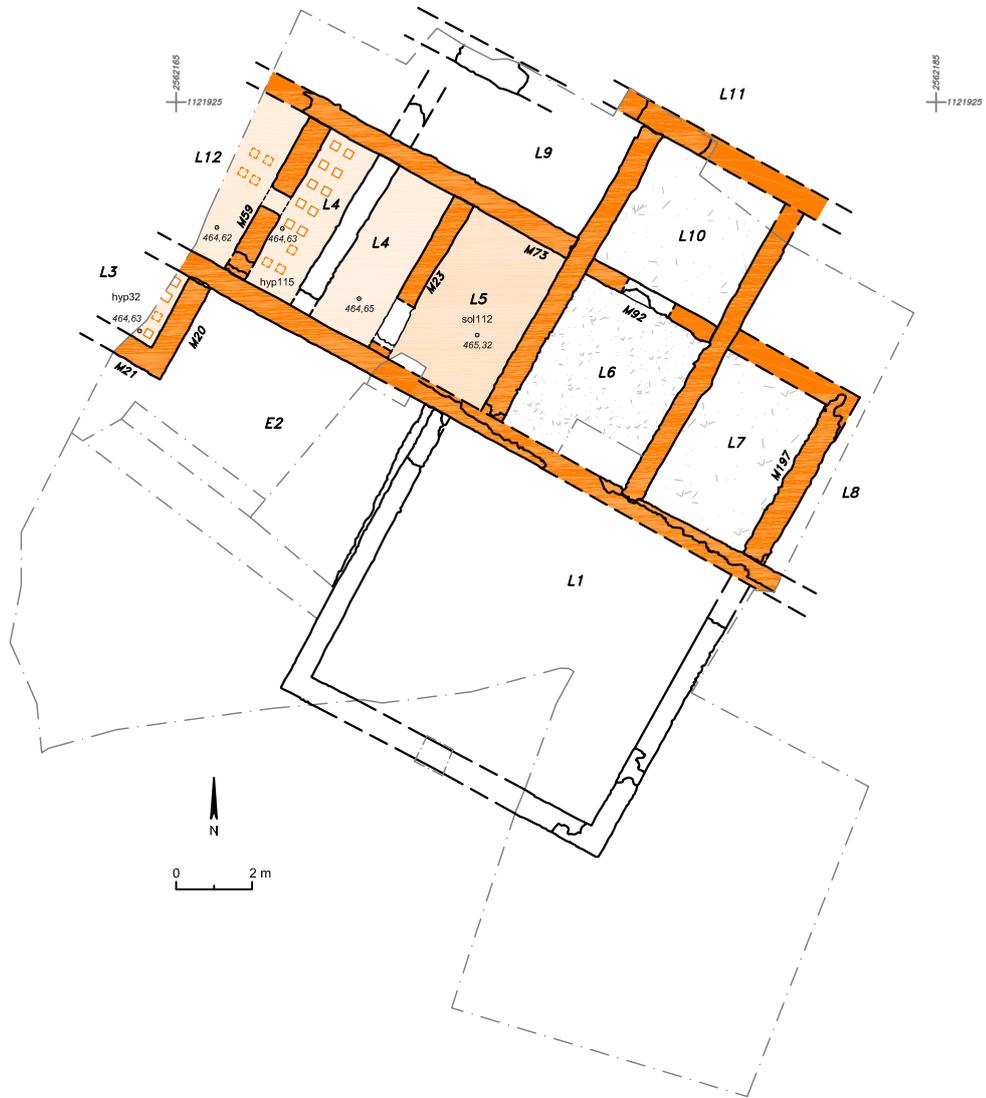


Fig.11. Monthey VS, Marendeü, « chantier Giugni ». Plan de la phase 2 (fin III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s.).

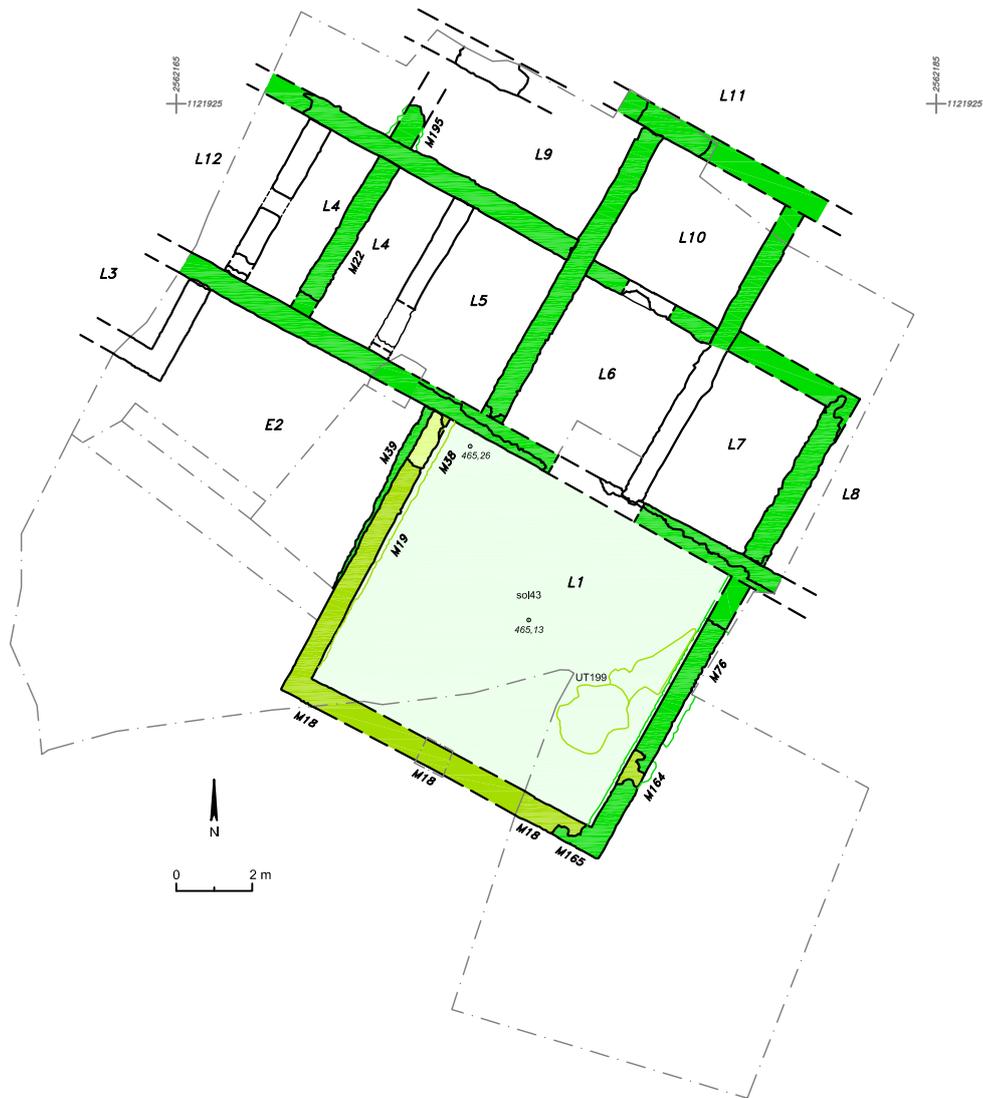


Fig.12. Monthey VS, Marendeau, « chantier Giugni ». Plan de la phase 3a et 3b (fin IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s.).

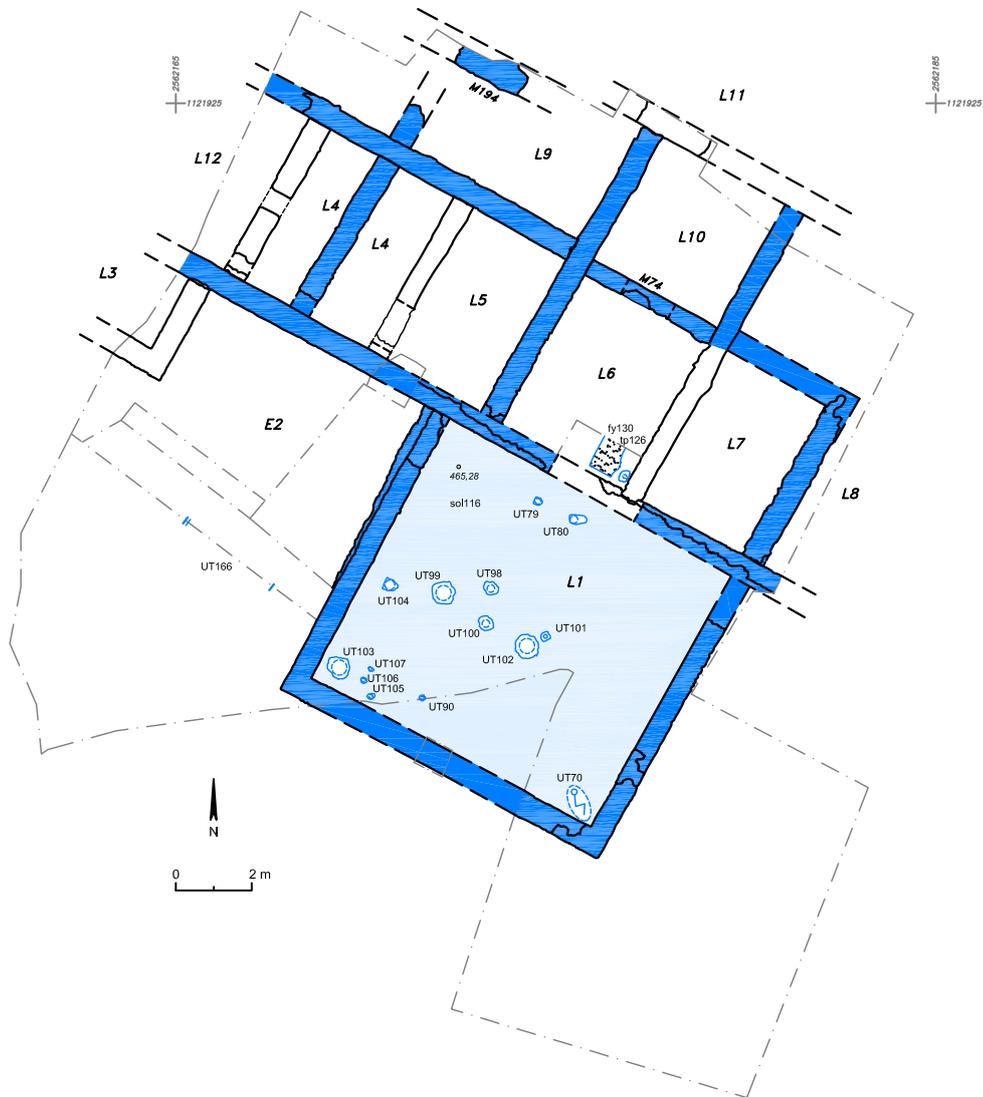


Fig.13. Monthey VS, Marende, « chantier Giugni ». Plan de la phase 4 (début V<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s.).



**Fig.14** Monthey VS, Marende, « chantier Giugni ». Local chauffé L3 accolé à la façade du bâtiment (phase 2). Vue depuis le nord-ouest.

**Fig.15** Monthey VS, Marende, « chantier Giugni ». Partie sud-ouest de l'hypocauste du local L4 (phase 2). La partie nord-est n'a pas été dégagée. Le mur M22 à gauche est plus tardif (phase 3). Vue depuis le nord.





**Fig.16. Monthey VS, Marende, « chantier Giugni ».** Locaux L5 et L6 (premier plan). Vue depuis le sud-est.

**Fig.17. Monthey VS, Marende, « chantier Giugni ».** Vue générale du couloir (L6 et L10 au centre) et des locaux L5 et L7 de part et d'autre. Vue depuis le nord.



**Fig.18. Monthey VS, Marende, « chantier Giugni ».** La partie arrière de l'édifice a été remblayée pour permettre l'édification de la vaste salle L1 (phase 3). Ces dépôts sont attestés tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du local (coupe). Vue depuis le sud-est.



**Fig.19 Monthey VS, Marende,**  
« chantier Giugni ». Témoin placé  
perpendiculairement au mur M19.  
Amas de schistes et de pierres  
constituant les remblais pour l'amé-  
nagement du local L1. A la base du  
profil, les premiers niveaux anthro-  
piques (phase 0). Vue depuis le nord.

**Fig.20 Monthey VS,**  
**Marende,**  
« chantier Giugni ». Vue  
générale de la salle L1  
accollée au corps de  
bâtiment vers la fin du  
Ive siècle (phase 3).  
Vue par drone depuis le  
nord-est. Photo O. Feihl  
(Archeotech SA).



**Fig.21 Monthey VS, Marende,**  
« chantier Giugni ». Parement du  
mur M19 de la salle L1 (phase 3b),  
reposant sur un mur plus ancien M39  
(phase 3a). Vue depuis le nord-ouest.

**Fig.22** Monthey VS, Marende, « chantier Giugni ». Détail du radier de sol dans le local L1 (phase 3b) Vue depuis le nord-est.



**Fig.23** Monthey VS, Marende, « chantier Giugni ». Local L1, sol de *terrazzo* avec surface badigeonnée de rouge (phase 3b). Vue depuis le nord-est.



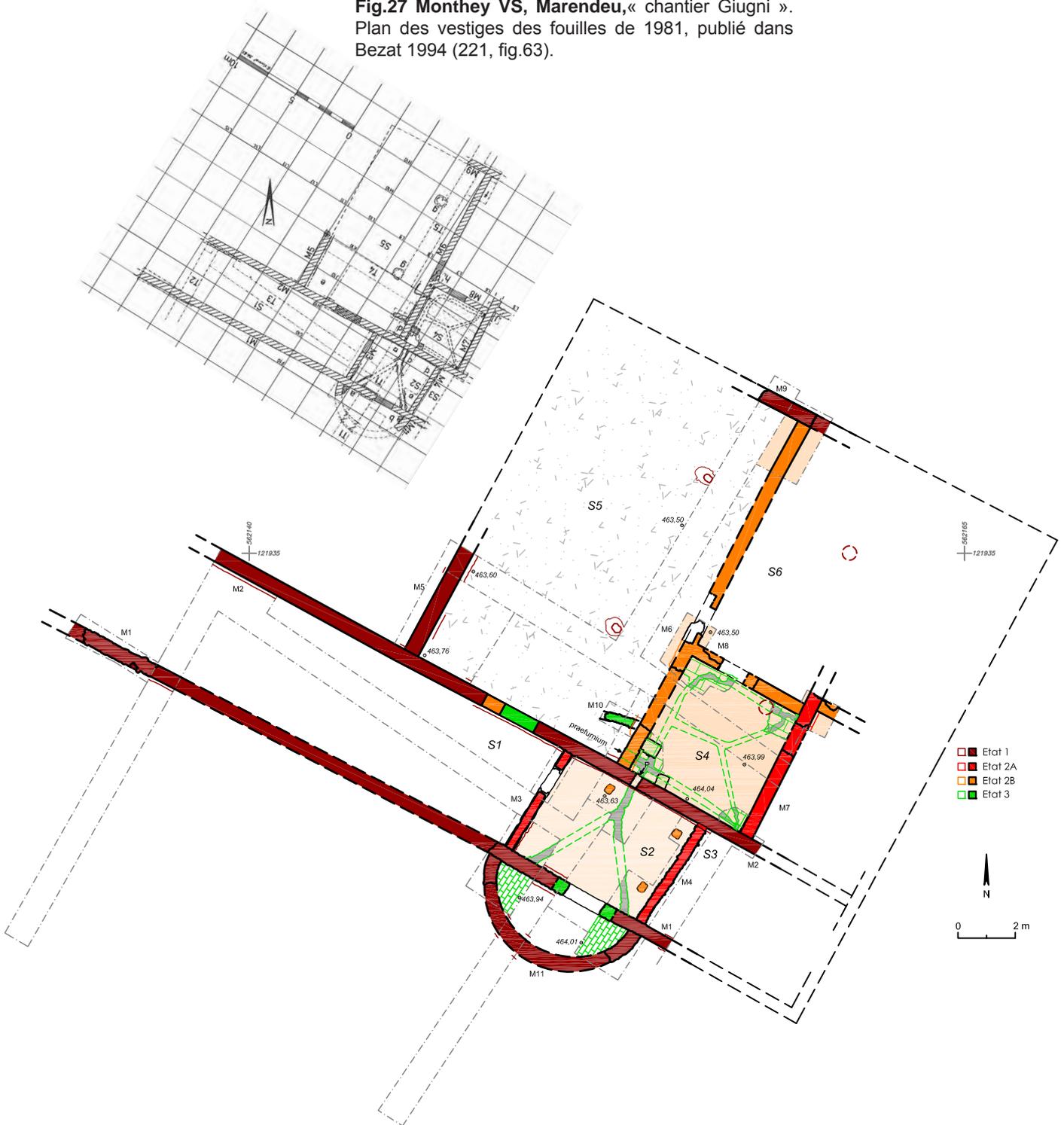
**Fig.24 Monthey VS, Marende,** « chantier Giugni ». Tombe à inhumation d'enfant en bas-âge (UT70), mise en place dans l'angle sud du local L1 (phase 4). Vue depuis le nord.

**Fig.25 Monthey VS, Marende,** « chantier Giugni ». Aménagements (trous de poteau) et perturbations (fosses) affectant le sol de *terrazzo* du local L1 (phase 4). Vue depuis le nord-est.



**Fig.26 Monthey VS, Marende,** « chantier Giugni ». Profil sud de la coupe perpendiculaire au local L1 montrant les nombreuses perturbations caillouteuses. La ligne horizontale au-dessus des tuiles marque la présence d'une structure enterrée (Ut166 : cellier ou silo) (phase 4). Vue depuis le sud-ouest.

**Fig.27 Monthey VS, Marende, « chantier Giugni ».**  
Plan des vestiges des fouilles de 1981, publié dans  
Bezât 1994 (221, fig.63).



**Fig.28. Monthey VS, Marende, « chantier Giugni ».** Plan compilé des vestiges.

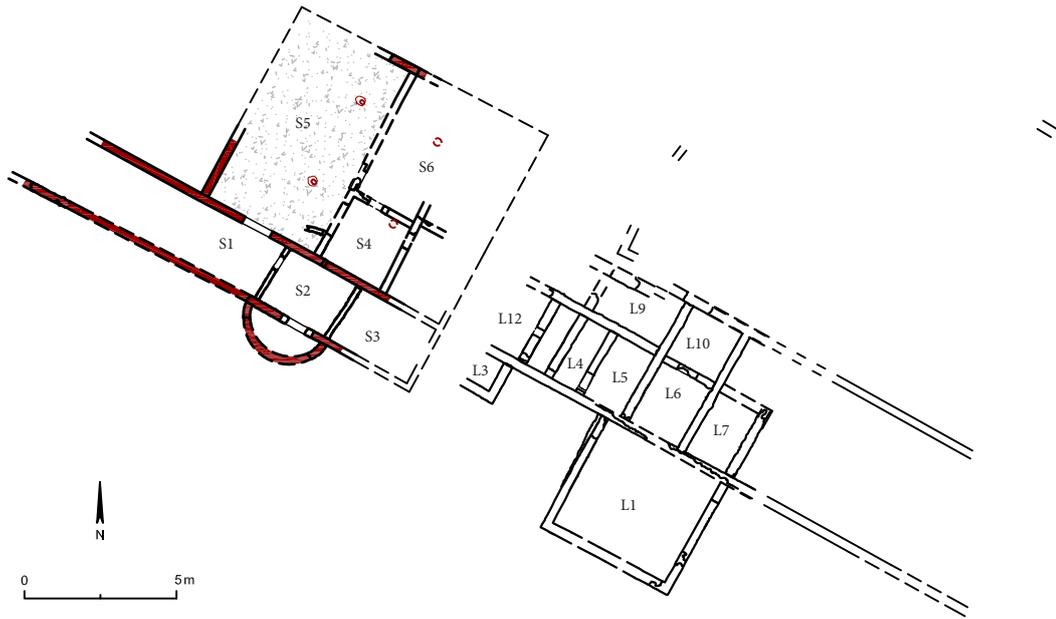


Fig.29. Monthey VS, Marende, « chantier Giugni ». Fouilles 1981 et 2015. Etat 1 (II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s.).

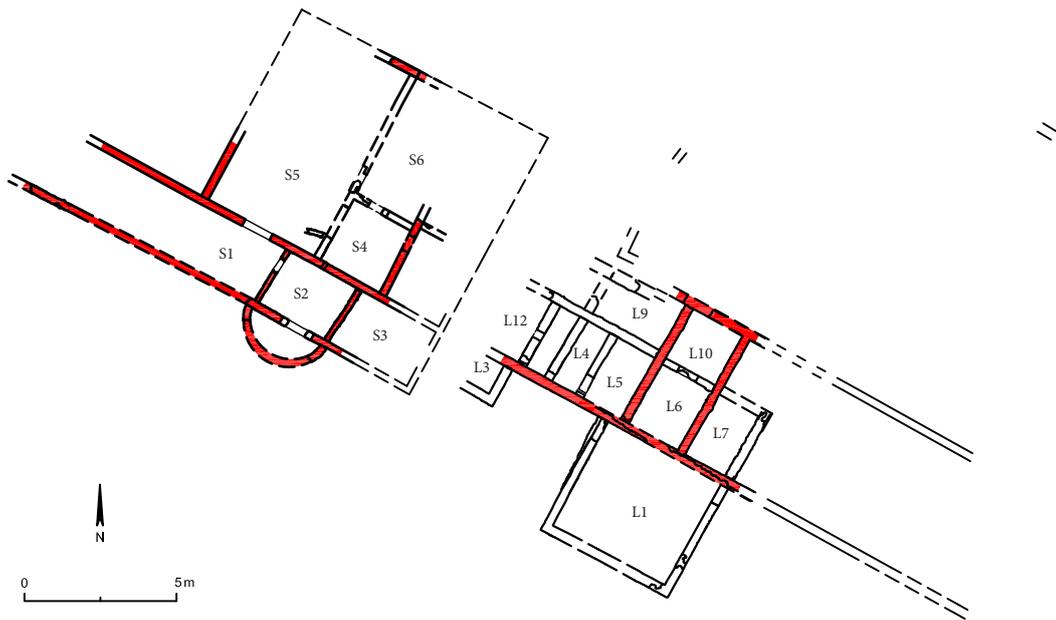


Fig.30. Monthey VS, Marende, « chantier Giugni ». Fouilles 1981 et 2015. Etat 2 (début III<sup>e</sup> s.).

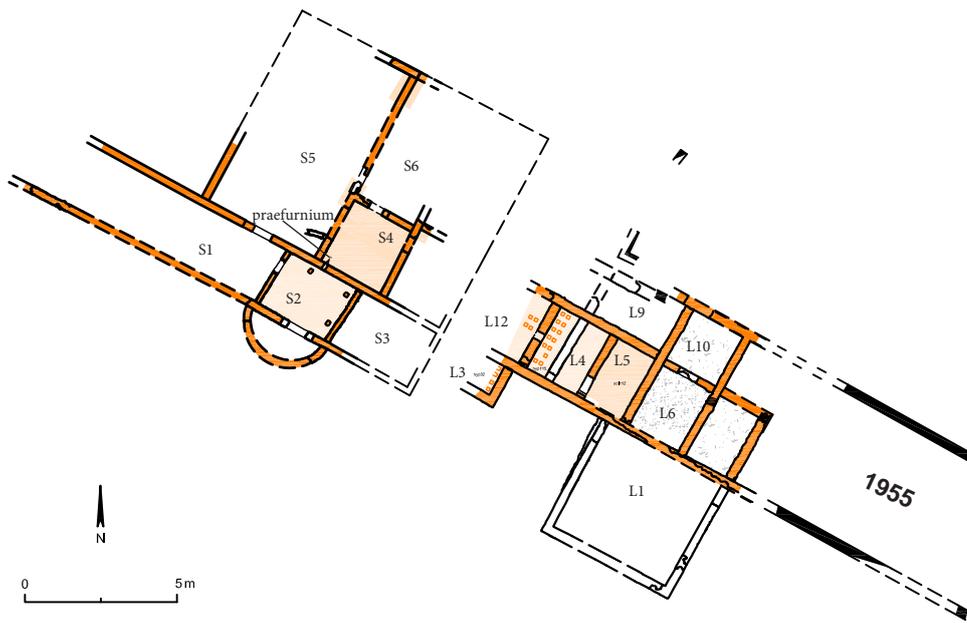


Fig.31. Monthey VS, Marendeü, « chantier Giugni ». Fouilles 1981 et 2015. Etat 3 (III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s.).

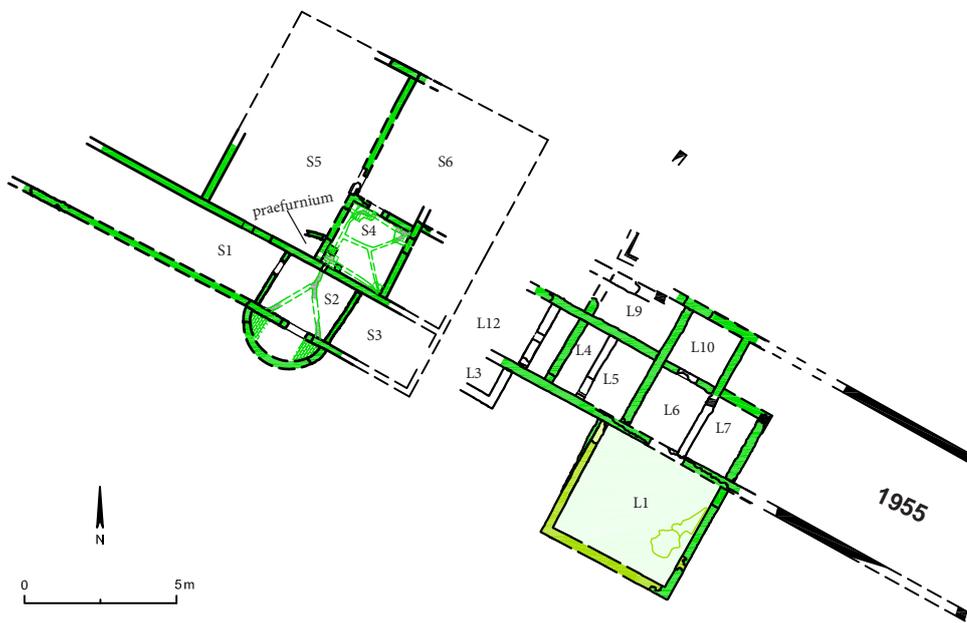


Fig.32. Monthey VS, Marendeü, « chantier Giugni ». Fouilles 1981 et 2015. Etat 4 (V<sup>e</sup> s.).

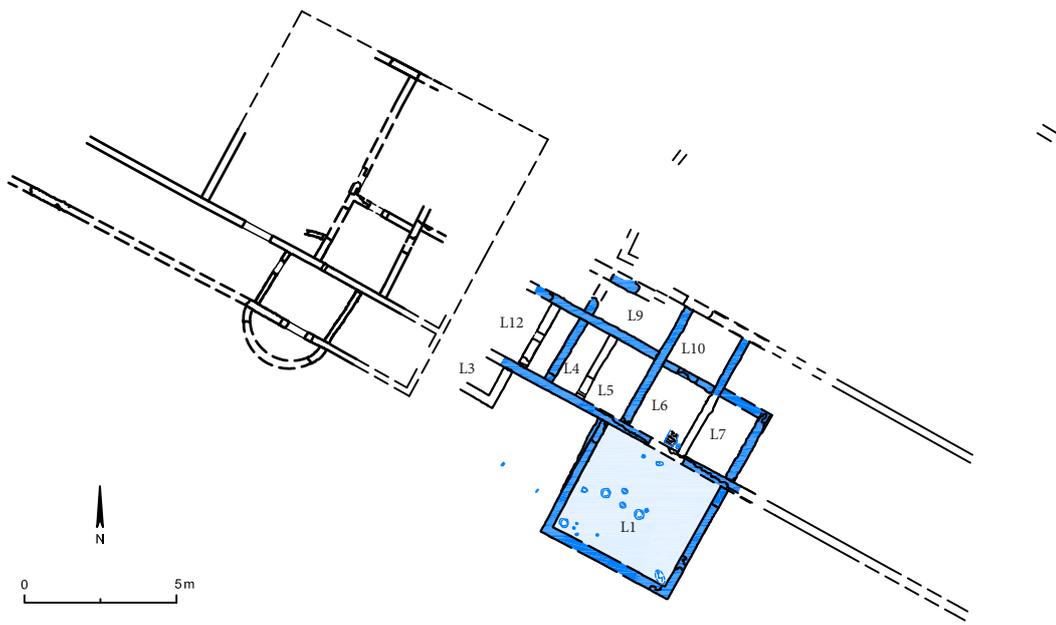


Fig.33. Monthey VS, Maredeu, « chantier Giugni ». Fouilles 1981 et 2015. Etat 5 (V<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> ? s.).

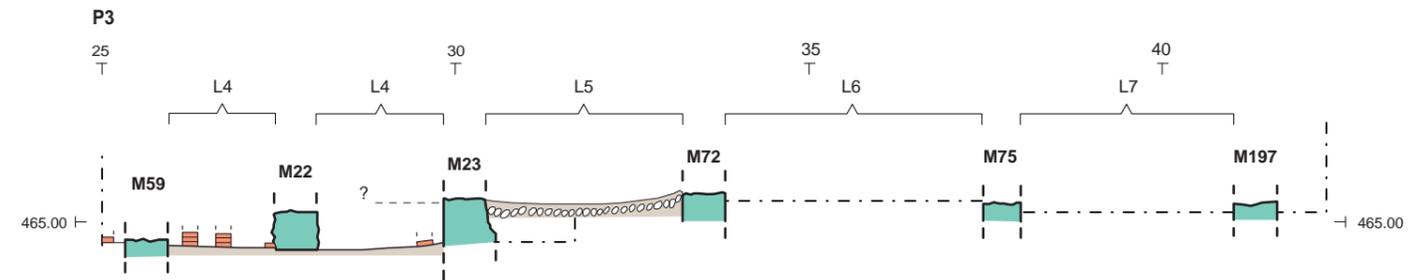
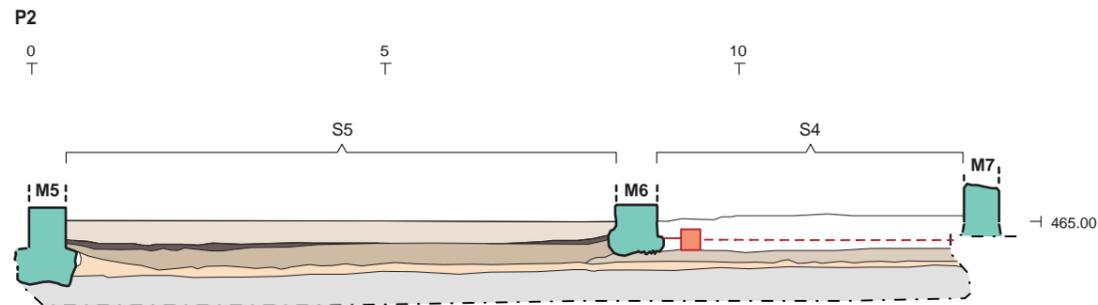
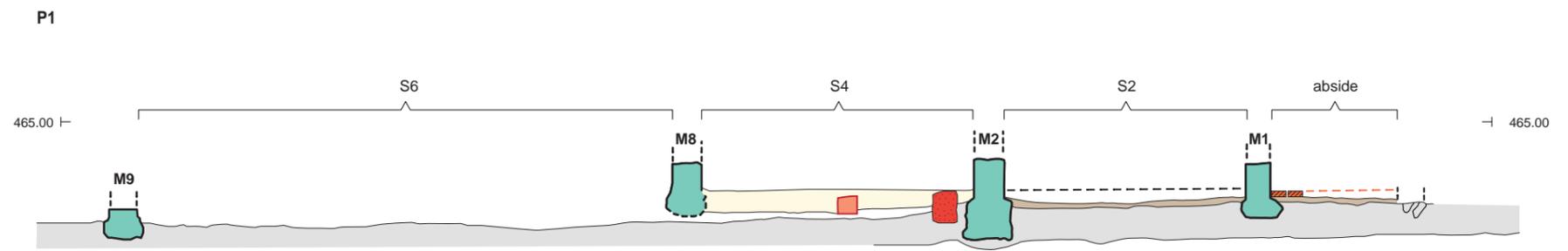
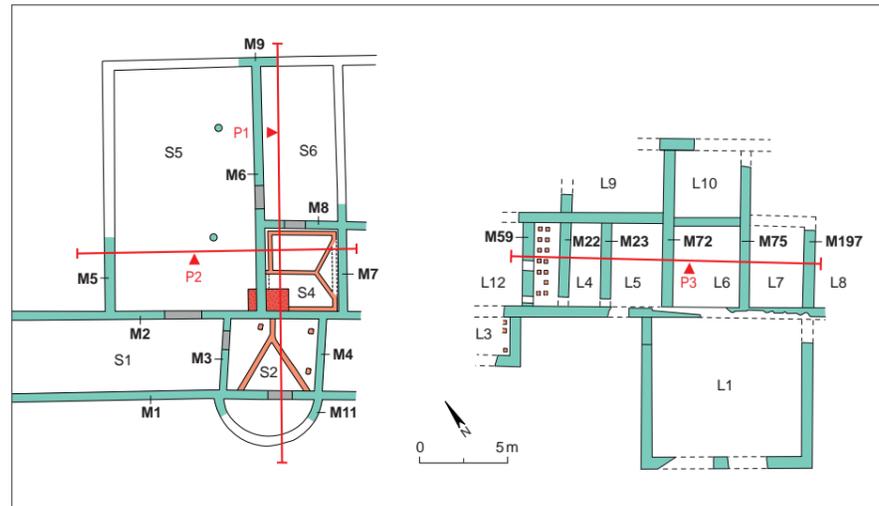


Fig. 34. Monthey VS, Marende, Fouilles 1981 et 2015. Coupes transversale et longitudinale.

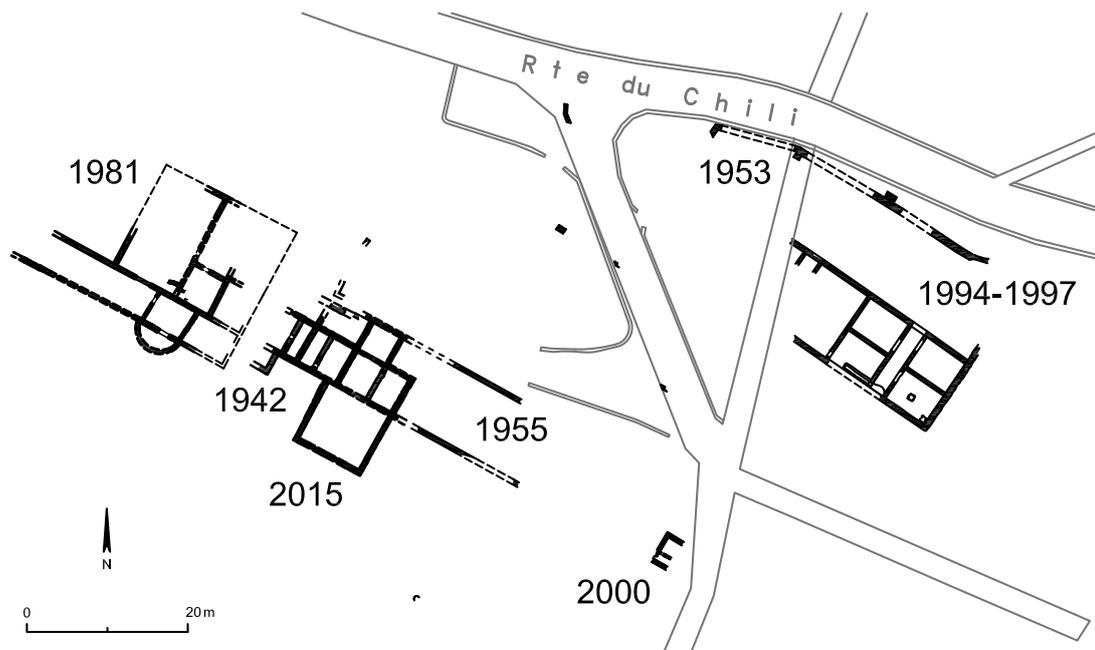


Fig.35. Monthey VS, Marendeau, « chantier Giugni ». Plan général de la partie résidentielle de la villa (état 2015).